

## CONTREPOINT

### LES LIMITES DE L'INJONCTION INTERDISCIPLINAIRE

### THE LIMITS TO THE INTERDISCIPLINARITY INJUNCTION

**Philippe Le Prestre\***

---

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2018.2.11

Published Online : 2018-12-31

Published Print : 2018-12-31

---

#### **Abstract**

*The main purpose of this contribution is to reflect on the interdisciplinarity mantra. To that end, it first identifies the links between the initial motivations and the practice of interdisciplinary research, proceeds with an examination of the challenges that various types of interdisciplinary collaboration present, before concluding with a few remarks on the potential perverse effects of the interdisciplinarity injunction. Indeed, this approach must go beyond problem resolution and encompass a theoretical ambition as well. To that end, it must rest on strong disciplines which the need for an interdisciplinary perspective will nevertheless transform. Being defined less by its results than by a process, interdisciplinarity is only one of various research strategies rather than an end in itself.*

---

\* Philippe Le Prestre est professeur titulaire de science politique à l'Université Laval (Québec, Canada). Détenteur d'un doctorat en science politique de l'université de l'Indiana (Bloomington) et d'un DEA en écologie de l'Université Paris, il a notamment fondé et dirigé l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société de l'Université Laval et participé activement à plusieurs commissions scientifiques multidisciplinaires nationales et internationales. Contact: Philippe.Le-Prestre@pol.ulaval.ca

**Keywords:** interdisciplinarity, international relations, theory, perverse effects

## Introduction

L'interdisciplinarité est devenue le nouveau mantra des politiques de recherche, à la fois évidence et incantation. Le problème est alors présenté essentiellement en termes méthodologiques (comment la favoriser ?). Une réflexion plus générale sur ses limites est plus rare. Dans ce contexte, cet essai identifie les liens entre motivations initiales et pratique de l'interdisciplinarité (1), examine les défis différents que représentent l'interdisciplinarité collective et l'interdisciplinarité individuelle (2), ainsi que l'interdisciplinarité de proximité et l'interdisciplinarité étendue (3), pour conclure par quelques remarques sur les effets pervers de l'interdisciplinarité (4).

### 1. Des motivations initiales diverses aux conséquences pratiques

Les motivations initiales auront un impact évident sur la pratique et la détermination des avantages et des inconvénients de l'interdisciplinarité. Ceci implique que les différentes formes de collaborations disciplinaires ne peuvent être simplement conçues comme des degrés le long d'un gradient unique, même s'il est parfois possible de passer de l'une à l'autre<sup>1</sup>. On peut identifier cinq grandes motivations qui correspondent à différentes formes de collaboration entre disciplines, chacune représentant une démarche légitime qu'il faut cependant différencier si l'on veut s'assurer de réfléchir sur le même objet.

---

<sup>1</sup> La pluridisciplinarité correspond à la superposition de deux ou plusieurs disciplines; la multidisciplinarité implique la conjonction de différentes disciplines appelées à se pencher de façon autonome sur différents aspects d'un problème très large; l'interdisciplinarité proprement dite rassemble plusieurs disciplines travaillant sur un problème commun; enfin la transdisciplinarité vise à faire converger différentes disciplines autour de concepts communs et de la fusion d'approches théoriques distinctes; cf. Michael Moran, «Interdisciplinarity and Political Science» in *Politics*, 26, 2, 2006, pp. 73-83.

En premier lieu, l'«interdisciplinarité» est de plus en plus *mandatée*. Les agences de financement de la recherche, par exemple, souvent en font une condition de financement de centres de recherche sur des questions qui ont des fondements scientifiques autant dans les sciences de la nature que dans les sciences sociales. En pratique, cela se traduit souvent par des mariages de raison où chacun continue de faire ce qu'il veut, hors collaborations ponctuelles. Il s'agit donc d'une approche essentiellement pluridisciplinaire.

Vient ensuite ce qu'on pourrait appeler l'interdisciplinarité *instrumentalisée*. C'est le cas lorsqu'un champ disciplinaire fait appel à un autre afin de compléter certaines investigations ou étudier les conséquences ou les implications de travaux antérieurs. Cette instrumentalisation peut notamment résulter d'inégalités d'accès aux sources de financement : le volume de subventions et les probabilités de succès sont bien plus grands dans le domaine de la santé et dans les sciences dures et les sciences de l'ingénieur, que dans les sciences humaines et sociales. Les disciplines ne sont donc pas dans la même relation de pouvoir.

Les exemples sont nombreux et constituent une forte composante de ce qu'on appelle collaborations interdisciplinaires. Souvent les sciences humaines et sociales (SHS) seront simplement appelées à étudier et à surmonter l'«obstacle» que représentent certains acteurs sociaux (populations concernées, décisionnaires, organisations) à la mise en œuvre de conclusions que les chercheurs en sciences naturelles auront tirées de leurs travaux. Dans ce cas, les SHS ne constituent au mieux qu'un volet d'une problématique de recherche définie par d'autres. Le phénomène n'est pas limité aux rapports entre sciences naturelles et sociales. Les Relations Internationales, par exemple, abordent souvent l'Histoire ou le Droit comme un ensemble de données, des collections d'anecdotes ou des descriptions susceptibles d'alimenter le développement d'une approche théorique particulière, en dehors de toute analyse de leur pertinence. En pratique, la problématique de recherche en collaboration est celle de la discipline dominante et l'interdisciplinarité est en fait une multidisciplinarité.

L'interdisciplinarité *cataplasmique*, quant à elle, a pour principal objet de revigorer une discipline. Ce phénomène n'est pas nouveau: toutes les sciences ont été irriguées par d'autres à des degrés divers. Dans ce cas, on emprunte les concepts et les outils d'une autre discipline afin de stimuler

de nouveaux développements ; par exemple lorsque le Droit international se tourne vers les Relations internationales (théories des régimes), ou ces dernières vers les sciences économiques (théories des choix publics) ou la sociologie (constructivisme).

Ceci ne constitue qu'un premier degré d'interdisciplinarité. L'intérêt pour l'interdisciplinarité trouve ici son origine dans la dynamique intellectuelle des disciplines. En pratique, ceci peut ouvrir de nouvelles perspectives et forcer une remise en question des postulats de base d'un champ d'étude, comme dans le cas du droit international<sup>2</sup>; mais il peut aussi s'agir d'un simple exercice visant à subordonner une littérature à une autre, une captation plutôt qu'une collaboration<sup>3</sup>.

Deux autres formes d'interdisciplinarité constituent des prolongements non automatiques de motivations précédentes. L'interdisciplinarité est alors jugée une *méthode d'investigation indispensable d'un problème complexe*. Elle peut s'imposer en réponse aux développements d'un champ d'étude (tel que les sciences de l'environnement) ou à une demande extérieure, principalement des pouvoirs publics. Elle représente souvent le degré supérieur de l'interdisciplinarité mandatée. C'est la conception la plus courante de la fonction de l'interdisciplinarité qui serait d'aborder différentes facettes d'un même problème. Les questions de conservation des espèces et de la biodiversité en général, ou l'opérationnalisation d'un développement durable en sont des exemples. En pratique, il s'agit souvent d'une interdisciplinarité étendue (v. infra) qui affronte le danger de régression en interdisciplinarité instrumentalisée.

Enfin, l'interdisciplinarité peut correspondre à la volonté d'explorer de *nouveaux horizons de connaissances*. La motivation est davantage la curiosité que le désir de répondre à un problème complexe de politique publique,

---

<sup>2</sup> Cf. Anne-Marie Slaughter, Andrew S. Tulumello, Stepan Wood, «International Law and International Relations Theory: A New Generation of Interdisciplinary Scholarship», in *American Journal of International Law*, 92, 3, 1998, pp. 367-397; Anne-Marie Slaughter Burley, «International Law and International Relations Theory: A Dual Agenda» in *American Journal of International Law*, 87, 2, 1993, pp.205-239.

<sup>3</sup> Alex Warleigh-Lack, Michelle Cini, «Interdisciplinarity and the Study of Politics» in *European Political Science*, 8, 2009, pp.4-15. Dans le cas du Droit international, cependant, ces tentatives ont aussi pour objet d'affirmer la contribution que celui-ci peut apporter, sur un pied d'égalité, à l'étude interdisciplinaire des relations internationales; cf. Anne-Marie Slaughter et al., *op. cit.*

même si ces développements peuvent entraîner des applications pratiques. C'est souvent le degré supérieur de l'interdisciplinarité cataplasmique. Les thèmes de recherche à l'interface des Relations internationales et du Droit international proposés par Slaughter et al. (1998) et Abbott et al. (2000)<sup>4</sup> en fournissent un exemple (théorie de la gouvernance internationale, impact des normes sur les structures sociales et les comportements des acteurs, liens entre le Droit et la politique internationale, etc.). Cette démarche, et c'est une de ses caractéristiques, débute par le développement de concepts communs, tels que ceux de gouvernance, «legalization» ou résilience. On s'approche alors de la transdisciplinarité.

## 2. L'interdisciplinarité en solo

La deuxième question concerne l'aspect collectif ou individuel de l'interdisciplinarité. En pratique, les discussions sur l'interdisciplinarité portent largement sur les avantages mais aussi sur les difficultés à faire collaborer des chercheurs de disciplines différentes (v. infra). Cependant, les programmes des formations dites «interdisciplinaires» foisonnent depuis une quarantaine d'années, que ce soit en Environnement ou en Relations internationales. Certains ont acquis une reconnaissance institutionnelle sous la forme de départements académiques (tels que les Relations Industrielles). Le problème pratique de l'interdisciplinarité est pourtant différent selon qu'on cherche à faire collaborer des disciplines différentes au sein d'une même équipe, ou que l'on demande à une jeune chercheuse d'être elle-même interdisciplinaire (soliste).

Il ne suffit pas d'être formé dans deux ou plusieurs disciplines différentes pour être interdisciplinaire puisque l'interdisciplinarité n'émerge pas automatiquement. Ne faut-il alors pas débiter très tôt, soit dès l'entrée à l'université? Certains programmes ont choisi cette voie. Une réponse à la

---

<sup>4</sup> Anne-Marie Slaughter Burley, et al., *op. cit.*; Kenneth Abbott, Robert O. Keohane, Andrew Moravcsik, Anne-Marie Slaughter, Duncan Snidal, «The Concept of Legalization» in *International Organization*, 54, 3, 2000, pp. 401-419.

question réside donc dans les formations interdisciplinaires qui commencent dès la licence, centrées sur un problème et faisant appel à un cadre conceptuel et théorique systémique. Trop souvent, cependant, ces formations ne sont que l'addition de cours disparates (ou d'interventions séquentielles dans un même cours), charge aux étudiantes d'effectuer la synthèse ou les rapprochements qui s'imposent...

On peut être sceptique quant à la possibilité, voire même la pertinence, de former des chercheurs interdisciplinaires. On pourrait même y voir une certaine imposture intellectuelle, pour quatre raisons :

- (i) Il est plus facile de raisonner et de dépasser un cadre intellectuel existant (ce que l'on attend de toute bonne étudiante) s'il existe un cadre. Or, les cadres interdisciplinaires sont peu développés, hormis l'approche systémique qui elle-même s'intègre très bien aux disciplines existantes ;
- (ii) En pratique et au mieux, ces formations interdisciplinaires sont, en fait, des formations pluridisciplinaires qui ne transmettent généralement ni les fondements intellectuels ni la richesse de plusieurs disciplines, mais qui procurent plutôt un éveil à d'autres conceptualisations d'une question, ou qui fournissent des outils. Au pire, elles sont centrées sur une ou deux disciplines de base couplées à des cours d'introduction à d'autres disciplines dont l'inclusion dans un programme reflète autant l'offre disponible que la pertinence intellectuelle ;
- (iii) L'interdisciplinarité, pour être crédible et féconde, doit reposer sur l'engagement d'experts reconnus dans leur discipline susceptibles de légitimer une telle démarche et d'y apporter leur profonde connaissance de leurs disciplines respectives; un chercheur «interdisciplinaire» jouit rarement de ce statut ;
- (iv) Enfin, elle doit reposer sur des disciplines fortes. Loin de remplacer ou de dépasser les disciplines existantes, l'interdisciplinarité doit concourir à les renforcer. La question que le jeune chercheur interdisciplinaire devrait se poser devient: «dans quelle mesure cet exercice interdisciplinaire, en dépassant les limites de ma discipline afin d'appréhender un phénomène de façon nouvelle, m'a-t-il aussi permis d'approfondir ou de faire évoluer cette dernière, de poser de nouvelles questions, de découvrir des faits nouveaux, etc. ?»

Voir dans la prétention à l'interdisciplinarité en solo une forme d'imposture intellectuelle n'implique pas que ce type de formation pluridisciplinaire soit dénué d'utilité. Tout dépend des objectifs de formation que l'on se donne. Par exemple, le diplôme délivré par les Instituts d'études politiques en France n'a pas pour objet de former des politologues, mais de fournir des compétences et des connaissances générales aux futurs cadres supérieurs de la fonction publique ou du privé. Ce qui n'empêche pas, bien sûr, certains étudiants de poursuivre par la suite un programme de troisième cycle disciplinaire. Il en est de même pour la plupart des Instituts en science de l'environnement fondés en Amérique du Nord depuis les années soixante-dix.

Si les conseils pour mener à bien une recherche collective pluridisciplinaire abondent, le champ des Relations internationales, par exemple, offre bien peu d'indications sur la façon de parvenir à l'élaboration d'un projet de recherche individuel interdisciplinaire, tel qu'exigé dans le cadre d'un mémoire ou d'une thèse. Comment formuler la (ou les) questions de recherche d'un projet faisant appel à plusieurs disciplines? Quelles disciplines utiliser et comment les agencer? Quelles approches théoriques et méthodologiques privilégier? Surtout, l'addition de regards disciplinaires pluriels suffit-elle à l'élaboration de projets de recherche individuels novateurs dans le contexte d'études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle?

Outre les questions épistémologiques (v. infra), le problème principal est celui de la surcharge d'informations. Il est déjà malaisé de suivre la littérature des sous-champs de sa propre discipline; il est donc difficilement envisageable de revendiquer la maîtrise de plusieurs disciplines. Et pourtant... combien ne se présentent-ils pas comme «économiste et anthropologue», «juriste et politologue», «sociologue et spécialiste des relations internationales», «anthropologue et médecin ou biologiste»...? Ce n'est pas parce que l'on a été formé dans deux disciplines que l'on maîtrise chaque discipline et encore moins que l'on possède la capacité de les intégrer ou de les dépasser.

Bien sûr, plutôt que d'investir le sous-champ d'une autre discipline afin d'en devenir un expert, on peut toujours développer une spécialisation interdisciplinaire idiosyncrasique très étroite sur la base de concepts, de questions, de théories et de méthodes ad-hoc. On réduira ainsi la littérature pertinente de façon drastique: on ignore les contributions étrangères,

passées, ou d'écoles de pensées distinctes, ainsi que l'étendue des techniques disponibles.<sup>5</sup> Ce type de travaux peut néanmoins être considéré comme superficiels par les experts disciplinaires sur lesquels ils s'appuient<sup>6</sup>. C'est une critique courante. Le chercheur va en quête de notions à moitié comprises ou utilisées hors contexte, dans un but heuristique plutôt qu'explicatif.

Face aux difficultés qu'affronte les solistes, il serait plus sage de les encourager à se joindre à une équipe pluri- voire interdisciplinaire et à y contribuer les connaissances et compétences développées dans un cadre disciplinaire, ce qui suppose une reconceptualisation des programmes qui se présentent comme interdisciplinaires. C'est dans le cas d'une interdisciplinarité en solo que se poseront surtout les questions de stratégie de carrière (absence de postes ; problèmes d'identité et de légitimité ; lieux de publications moins prestigieux ; absence de reconnaissance institutionnelle ; critères de financement de la recherche aléatoires, etc.). Le modèle des Institut d'études avancées, associé à une formation à la démarche interdisciplinaire et complémentaire aux disciplines, semble donc plus pertinent que celui de former des chercheurs véritablement interdisciplinaires.

### **3. Interdisciplinarité de proximité et interdisciplinarité étendue**

La troisième distinction pertinente est celle qui oppose l'interdisciplinarité «de proximité» et l'interdisciplinarité «étendue»<sup>7</sup>. Il semble évident que les dimensions et les problèmes de l'interdisciplinarité ne seront pas les mêmes selon qu'on assemble des disciplines dites connexes ou des univers scientifiques différents.

---

<sup>5</sup> Patrick Wilson, «Interdisciplinary Research and Information Overload», in *Library Trends*, 45, 2, 1996, pp. 192-203.

<sup>6</sup> Alex Warleigh-Lack, Michelle Cini, *op.cit.*

<sup>7</sup> Marcel Jollivet, Jean-Marie Legay, «Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales» in *Natures Sciences Sociétés*, 13, 2005, pp. 184-188.

### *a. L'interdisciplinarité de proximité*

C'est surtout ce type d'interdisciplinarité qui a augmenté, autant au sein des sciences sociales et humaines, qu'au sein des sciences naturelles ou de l'ingénieur<sup>8</sup>. Paradoxalement, cette interdisciplinarité de proximité n'est pas aussi aisée qu'on pourrait le croire. Contrairement à l'interdisciplinarité étendue, la pratique de l'interdisciplinarité de proximité est une négociation permanente sur les concepts, les épistémologies et les méthodes. De plus, alors que l'interdisciplinarité étendue se concentre sur la résolution de problèmes (souvent de politique publique), l'interdisciplinarité de proximité possède souvent une ambition théorique. Cette interdisciplinarité doit donc débiter par un dialogue sur les concepts.

Paradoxalement, là aussi, c'est plutôt dans le cadre de l'interdisciplinarité de proximité que l'on verra s'affronter des oppositions épistémologiques ou des paradigmes différents (aussi bien entre qu'au sein-même des disciplines concernées). Pensons aux débats entre holisme (sociologie) et individualisme méthodologique (économique); entre le droit et les relations internationales ; entre l'anthropologie (approche inductive) et la science politique (dans son avatar hypothético-déductif). Une interdisciplinarité fructueuse doit reposer sur une conception commune de la «science normale». Une épistémologie partagée est sans doute la condition fondamentale d'une interdisciplinarité réussie<sup>9</sup>.

Des tensions peuvent aussi résulter de la conception que chaque discipline a de l'autre. Par exemple le Droit international peut n'être vu que comme un outil de gouvernance et non comme un moyen d'illuminer « les mécanismes précis par lesquels les règles de droit façonnent non seulement les politiques mais aussi les structures sociales et le comportement des acteurs»<sup>10</sup>. Il existe néanmoins des expériences fructueuses d'interdisciplinarité de proximité, notamment en analyse des politiques publiques ou en Relations internationales.

---

<sup>8</sup> Dans le cas des sciences dures, voir Alan L. Porter, Ismael Rafols, «Is Science Becoming more Interdisciplinary? Measuring and Mapping Six Research Fields over Time» in *Scientometrics*, 81, 3, 2009, pp. 719-745.

<sup>9</sup> Alex Warleigh-Lack, Michelle Cini, *op. cit.*

<sup>10</sup> Anne-Marie Slaughter, Andrew S. Tulumello, Stepan Wood, *op. cit.*

**b. L'interdisciplinarité étendue**

Le domaine de la protection de l'environnement, à la jonction du scientifique et du sociétal, fournit un exemple emblématique de cette interdisciplinarité étendue. Cette interdisciplinarité est en fait très souvent mandatée ou instrumentalisée. Paradoxalement, elle pourrait poser moins de problèmes pratiques en termes de convivialité, dans la mesure où il y a réticence à remettre en question le savoir de l'autre, ce qui ne signifie pas absence d'obstacles importants.

La première difficulté est d'éviter la simple instrumentalisation des sciences sociales mentionnée ci-dessus, sommées de démontrer leur propre caractère scientifique et de s'insérer dans le cadre d'une définition du problème et des solutions imposée par les intérêts disciplinaires des sciences dures. On pourrait espérer que l'instrumentalisation mènerait à une reconceptualisation des problématiques et postulats de bases de la recherche, mais c'est rarement le cas. Cette dynamique est fréquente dans les études sur la biodiversité ou les changements climatiques.

D'autre part, les sciences dures ou naturelles, suivant en cela leur épistémologie et leurs propres pratiques, recherchent des recettes face à un problème complexe. Les sciences sociales hésitent à en fournir. L'utilisation du savoir anthropologique par les biologistes en fournit un exemple, lesquels en sont venus à conclure qu'une des solutions au problème de conservation résidait dans les tabous (les bois sacrés par exemple). Mais un tabou évolue, a une fonction qui n'est pas nécessairement liée à un objet précis (il peut se transférer ou s'adapter), et ce tabou n'est pas nécessairement partagé par une communauté<sup>11</sup>.

Les chercheurs en sciences sociales sont plus réticents que leurs homologues des sciences dures à affirmer leur savoir. Ces derniers se plaignent souvent de la tendance des premiers à remettre en question les fondements de la problématique de recherche, ce qui reflète, naturellement, l'absence de paradigme dominant. Les sciences dures sont aussi réticentes à poser les questions en termes théoriques et *a fortiori* épistémologiques, à l'inverse de l'interdisciplinarité de proximité en sciences sociales et

---

<sup>11</sup> Sophie Goedefroit, «La nature est culture», Communication au Forum EDS sur *Développement durable et biodiversité : le rôle des universitaires*, Congrès de l'ACFAS, Université Laval, 8 mai 2013

humaines. Les biologistes, par exemple, vont donc, naturellement, privilégier les sciences sociales dont ils peuvent mieux comprendre la démarche et qui sont susceptibles de fournir des outils leur permettant de promouvoir leurs préférences (tels que l'approche économiste des services écosystémiques). C'est ainsi que le discours institutionnel sur l'interdisciplinarité en environnement considère souvent la science économique comme située entre les sciences dures et les sciences sociales. Pourtant, une construction interdisciplinaire étendue est-elle possible sans recours à une théorie ou à une méthodologie qui en fournisse les règles ? Côté théorie, on pense évidemment à l'analyse systémique ; et côté méthodologie, aux différentes formes de la modélisation<sup>12</sup>.

#### 4. L'interdisciplinarité perverse

Enfin, les effets pervers de l'interdisciplinarité, dont beaucoup, il est vrai, peuvent émaner de mauvaises pratiques ou de conceptions à courte vue de l'interdisciplinarité et non de sa nature intrinsèque, méritent attention. Si l'interdisciplinarité permet d'identifier les effets pervers de conclusions disciplinaires, elle n'en est pas elle-même dépourvue. J'en citerais potentiellement cinq.

- (i) L'interdisciplinarité mandatée peut servir à légitimer des choix préexistants ou des préférences fondées sur d'autres critères. Le recours à une variété de regards disciplinaires peut servir à justifier des préférences antérieures plutôt que de guider les choix. En outre, que va-t-on chercher dans une autre discipline ? Les spécialistes des sciences dures s'apercevront qu'ils n'y trouvent pas une discipline mais une école. L'inverse est aussi vrai. On utilisera l'interdisciplinarité pour démontrer l'utilité et renforcer la légitimité de sa propre école au sein de sa discipline. En d'autres termes, l'interdisciplinarité est aussi un processus politique.
- (ii) Un autre effet pervers potentiel concerne l'évolution du sous-champ d'une discipline (tel que l'analyse des politiques publiques) vers la conception qu'en a une autre discipline (les sciences économiques, par exemple), notamment à travers les outils utilisés (public choice), ou en fonction des attentes de cette dernière.

---

<sup>12</sup> Jollivet, Marcel; Legay, Jean-Marie (2005), *op. cit.*

- (iii) Il existe également un danger que la recherche interdisciplinaire n'aboutisse qu'à des travaux a-disciplinaires, c'est-à-dire sans dimension théorique. Le prix à payer pour une recherche interdisciplinaire serait donc de se résigner à des descriptions denses<sup>13</sup>. On pourrait craindre que l'appel à plus d'interdisciplinarité ne renforce une telle tendance en études internationales (par opposition aux Relations internationales basées sur un socle de science politique) ou en études comparées (area studies).
- (iv) En outre, l'appel à l'interdisciplinarité oriente la recherche vers la résolution de problèmes de politiques publiques posés comme des défis de société, plutôt que vers l'approfondissement des connaissances disciplinaires. Comme le souligne Giacomini (2004),<sup>14</sup> le chercheur qui ne s'attache qu'à des problèmes pratiques sans possibilité de suivre sa curiosité intellectuelle risque de devenir plus ingénieur qu'érudit. Ainsi, l'accent mis sur les travaux interdisciplinaires appliqués peut-il drainer les ressources des départements disciplinaires et, comme des parasites, détruire leurs hôtes (les disciplines). Au lieu de les approfondir, il existe le risque inverse d'appauvrir les disciplines en les cantonnant à un rôle d'appoint ou en les réduisant à une technique. L'injonction interdisciplinaire entraînerait un appauvrissement des sciences sociales et humaines qui, sommées de démontrer leur utilité, deviendraient des sciences «de service» centrées sur la résolution de défis sociétaux ; les disciplines qui ne s'intégreraient pas dans une démarche interdisciplinaire étant marginalisées.
- (v) Enfin, en réponse au sentiment que de nombreuses connaissances pertinentes sont ignorées ou mal comprises, et à des incitations externes en faveur de transferts de connaissances, le chercheur risque de consacrer de plus en plus de temps à la rédaction d'articles pour d'autres professionnels, les médias ou les décideurs, et moins pour ses pairs. Il devient passeur d'informations plus que découvreur de nouvelles connaissances (Idem).

---

<sup>13</sup> Warleigh-Lack, Alex; Cini, Michelle (2009), *op. cit.*

<sup>14</sup> Mita Giacomini, «Interdisciplinarity in Health Services Research: Dreams and Nightmares, Maladies and Remedies» in *Journal of Health Services Research & Policy*, 9, 3, 2004, pp. 177-183.

## Conclusion

Si, en pratique, l'interdisciplinarité s'applique généralement à la résolution de problèmes, l'ambition interdisciplinaire ne doit pas s'y limiter. Elle vise à expliquer et à comprendre, et doit contenir une ambition théorique. Pour cela, elle doit reposer sur des disciplines fortes. Les disciplines ne sont pas des obstacles qu'il faut transcender. En fait, l'interdisciplinarité les pousse à se transformer sous peine de disparaître soit par éclatement, soit par manque de pertinence.

En définitive, l'interdisciplinarité doit être vue davantage comme un processus que comme un objectif. Marcel Jollivet (1992)<sup>15</sup> parle justement de «démarche» : l'interdisciplinarité doit être une ontologie, une façon de poser des questions et de percevoir la recherche. Elle se définit moins par ses résultats que par la démarche qui mène au choix des concepts et des méthodes. Elle doit être une stratégie de recherche parmi d'autres et non un objectif qui s'impose ou une fin en soi visant à gommer les contributions originales que différentes disciplines peuvent apporter à l'explication ou à la compréhension d'un phénomène.

## Bibliography

1. Abbott, Kenneth; Keohane, Robert. O.; Moravcsik, Andrew; Slaughter, Anne-Marie; Snidal, Duncan (2000), «The Concept of Legalization» in *International Organization*, 54, 3, 401-419.
2. Giacomini, Mita (2004), «Interdisciplinarity in Health Services Research: Dreams and Nightmares, Maladies and Remedies» in *Journal of Health Services Research & Policy*, 9, 3, 177-183.
3. Goedefroit, Sophie (2013), «La nature est culture», Communication au Forum EDS sur «Développement durable et biodiversité : le rôle des universitaires », Congrès de l'ACFAS, Université Laval, 8 mai.
4. Jollivet, Marcel (ed.) (1992), *Les Passeurs de frontières*, Paris: CNRS.

---

<sup>15</sup> Marcel Jollivet (ed.), *Les Passeurs de frontières*, Paris: CNRS, 1992

5. Jollivet, Marcel; Legay, Jean-Marie (2005), «Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales» in *Natures Sciences Sociétés*, 13, 184-188.
6. Moran, Michael (2006), «Interdisciplinarity and political science» in *Politics*, 26, 2, 73-83.
7. Porter, Alan L.; Rafols, Ismael (2009), «Is Science Becoming more Interdisciplinary? Measuring and Mapping Six Research Fields over Time» in *Scientometrics*, 81, 3, 719-745.
8. Slaughter Burley, Anne-Marie (1993), «International Law and International Relations Theory: A Dual Agenda» in *American Journal of International Law*, 87, 2, 205-239.
9. Slaughter, Anne-Marie; Tulumello, Andrew S.; Wood, Stepan (1998), «International Law and International Relations Theory: A New Generation of Interdisciplinary Scholarship», in *American Journal of International Law*, 92, 3, 367-397.
10. Warleigh-Lack, Alex; Cini, Michelle (2009), «Interdisciplinarity and the Study of Politics» in *European Political Science*, 8, 4-15.
11. Wilson, Patrick (1996), «Interdisciplinary Research and Information Overload», in *Library Trends*, 45, 2, 192-203.